JE VOTE FO Syndicat National Justice

CSA - DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA - UDSP MAYOTTE

Chères Collègues, Chers Collègues,

Aujourd'hui, plus que jamais, les personnels pénitentiaires ont besoin d'un syndicat fort, combatif et déterminé. Un syndicat qui ne se contente pas de promesses, mais qui agit concrètement pour défendre nos droits. FO Justice porte chaque jour la voix des personnels auprès de l'administration. Au Centre Pénitentiaire de Majicavo, nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés : conditions de travail dégradées, manque d'effectifs, surpopulation carcérale, fiabilisation des carrières des collègues mahorais etc...

FO Justice refuse le silence et l'immobilisme.

▸ NOS ENGAGEMENTS

- Défendre les intérêts de tous les personnels.
- Exiger des effectifs suffisants pour garantir la sécurité des agents.
- Revendiquer l'amélioration des conditions de travail.
- Obtenir le paiement intégral de la prime de sujétion géographique.
- Défendre les carrières des collègues mahorais (fiabilisation).
- Davantage de personnels, plus de moyens matériels.
- Une réponse judiciaire ferme contre les agressions visant les agents.
- Défendre la construction d'un deuxième établissement pénitentiaire.

▸ UNE ÉQUIPE DE TERRAIN

FO Justice, c'est une équipe présente au quotidien auprès des personnels. Nous connaissons les réalités du terrain parce que nous les vivons avec vous. Nous portons vos revendications avec détermination et sans compromis.

▸ NOTRE PRIORITÉ : LES AGENTS

Parce que sans personnels pénitentiaires, il n'y a pas de détention. FO Justice continuera à se battre pour la reconnaissance de celles et ceux qui contribuent au service public pénitentiaire.

Le jour du vote, faites le choix de l'efficacité.

VOTEZ FO JUSTICE

C'EST DÉFENDRE VOS DROITS !
C'EST AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL !
C'EST FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !
C'EST FAIRE LE CHOIX DE LA CONTINUITÉ ET DE L'ACTION !

Le Secrétaire Départemental FO Justice de Mayotte, Mouhamadi HOUMADI

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CSA - UDSP MAYOTTE

CP Majicavo	Mouhamadi HOUMADI, CEA
CP Majicavo	Elhad Mohamed OILI, CEA
CP Majicavo	Fatima MOUDAHOMA, Administrative
CP Majicavo	Abdillah IBRAHIM, CEA
CP Majicavo	Fatima DAROUECHE, CEA
CP Majicavo	Ben-Ali ALI, CEA
CP Majicavo	Kalidine INSSA, CEA
CP Majicavo	Dahalane-Junior SAHIMI, CEA



Élections Professionnelles

EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr